

COPIE DE RÉOLUTION

Séance extraordinaire des membres du conseil, tenue le 02 février 2021 à 20h05, au 1, rue Langlois à Sainte-Luce, sont présents :

Les conseillers, monsieur Gaston Rioux, monsieur Roch Vézina, madame Stéphanie Gaudreault, madame Karine Ayotte et monsieur Rémi-Jocelyn Côté, sont en vidéoconférence, formant tous quorum sous la présidence de la maire suppléante, madame Micheline Barriault, qui est présente dans la salle du conseil. La directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, madame Nancy Bérubé, est également présente dans la salle du conseil.

Certifiée copie conforme de la résolution 2021-01-037

Adoption du plan d'action mis à jour pour l'année 2021

Il est proposé par monsieur Gaston Rioux, appuyé par monsieur Rémi-Jocelyn Côté et unanimentement résolu d'accepter le plan d'action suivant :

PLAN D'ACTION 2021

ORIENTATION 1 : CHANTIER SOCIAL	
OBJECTIF 1: PROPOSER UNE OFFRE DE LOISIRS ET DE SPORTS QUI RÉPOND AUX BESOINS	
ACTIONS	
1	<ul style="list-style-type: none"> Préparer et déposer une demande de subvention pour un projet de piste de skate, de trottinette et de BMX.
2	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place une offre de sports nautiques et de location de vélos dans l'Anse-aux-Coques (Force 5).
3	<ul style="list-style-type: none"> Finaliser la patinoire du secteur de Luceville et maintenir celle du secteur de Sainte-Luce-sur-Mer.

OBJECTIF 2: ANIMER LE MILIEU DE VIE PAR LA CULTURE ET LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE	
ACTIONS	
4	<ul style="list-style-type: none"> Finaliser l'ameublement de la bibliothèque du secteur de Luceville et implanter un café à la Salle Louis-Philippe-Anctil qui sera un lieu de rencontres multigénérationnelles.
5	<ul style="list-style-type: none"> Continuer de bonifier l'offre de loisirs artistiques (cours d'arts) pour tous les âges.
6	<ul style="list-style-type: none"> Agrandir la scène de diffusion artistique extérieure (1 plateforme supplémentaire).
7	<ul style="list-style-type: none"> Soutenir l'organisation d'événements rassembleurs à grand déploiement (Ex: Festival du Grill, les Sculpturales, le Concours de sculptures de sable, le Brunch de Noël, Festival SUP...) et supporter les organismes qui les mettent en place.
8	<ul style="list-style-type: none"> Relancer le comité Les amis du patrimoine : Supporter l'organisme pour la mise en place d'un circuit patrimonial.
9	<ul style="list-style-type: none"> Trouver un nom à l'ancienne église de Luceville : «Espace culturel et communautaire» et trouver des commanditaires pour les salles.
OBJECTIF 4 : RENFORCER LE SENTIMENT D'APPARTENANCE DES LUÇOISES ET LUÇOIS	
ACTIONS	
10	<ul style="list-style-type: none"> Bonifier le processus d'accueil et d'intégration des nouveaux résidents et citoyens corporatifs.
11	<ul style="list-style-type: none"> Adopter la stratégie jeunesse.
OBJECTIF 5 : STIMULER L'IMPLICATION CITOYENNE ET BÉNÉVOLE	
ACTIONS	
12	<ul style="list-style-type: none"> Encourager et reconnaître l'action bénévole.

	OBJECTIF 6 : ÊTRE À L'ÉCOUTE DE LA POPULATION ET COMMUNIQUER EFFICACEMENT L'INFORMATION
	ACTIONS
13	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des outils de communication faciles d'utilisation pour les citoyens et visiteurs et qui mettent en valeur notre municipalité (image de marque et site web : sur 2 ans).
14	<ul style="list-style-type: none"> • Informer et sensibiliser les citoyens sur l'utilisation des fonds publics par la municipalité en relation avec le budget annuel.
15	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer une politique du déneigement et en informer la population.
	OBJECTIF 7 : VEILLER À LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA)
	ACTIONS
16	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la mise en place de la politique "Municipalité amie des aînés" et supporter les projets qui en découlent.
	ORIENTATION 2: CHANTIER ÉCONOMIQUE
	OBJECTIF 1: S'ASSURER QUE LES RÈGLEMENTS D'URBANISME FACILITENT LE DÉVELOPPEMENT' COMMERCIAL ET TOURISTIQUE
	ACTIONS
17	<ul style="list-style-type: none"> • Modifier le plan d'urbanisme pour permettre aux propriétaires de terrain la mise en place de roulotte ou autre pour la saison estivale (installation temporaire), et ce, avec demande de permis à la municipalité obligatoire.
18	<ul style="list-style-type: none"> • Revoir la politique de stationnement dans l'Anse afin de faciliter l'implantation de nouveaux commerces.
	OBJECTIF 2 : FAVORISER LA CONCERTATION ENTRE LES ACTEURS DU MILIEU ET LES ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES
	ACTIONS
19	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des initiatives mettant en valeur des producteurs et entreprises au niveau local (Politique d'achat local).
20	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place une table de concertation des organismes faisant la promotion de Sainte-Luce.
21	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer les règlements généraux de la Corporation de développement de Sainte Luce.

22	<ul style="list-style-type: none"> • Travailler à l'implantation de nouveaux commerces et industries.
23	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser et promouvoir l'augmentation de l'offre de logements locatifs.
24	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer la possibilité de vendre des terrains laissés vacants par le déménagement des maisons sur le bord du fleuve tout en se gardant des accès au fleuve.
25	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre une orientation sur la vocation du terrain appartenant à la municipalité à l'intersection de la rue St-Alphonse et Saint-Pierre (42 rue Saint-Pierre Est : maison incendiée).
OBJECTIF 3 : AMÉLIORER LE TRANSPORT SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ	
ACTIONS	
26	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre le projet avec le MSP et le PISRMM concernant le plan d'intervention pour améliorer la circulation et la sécurité du secteur de l'Anse et de la route du fleuve.
27	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place une piste cyclable entre le secteur Luceville et le secteur Sainte-Luce-sur-mer.
OBJECTIF 4 : EMBELLISSEMENT ET MEILLEUR AMÉNAGEMENT DU MILIEU DE VIE	
ACTIONS	
28	<ul style="list-style-type: none"> • Rajeunir et entretenir l'apparence des infrastructures municipales (peinture).
29	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en valeur le quai de Sainte-Luce (éclairage).
30	<ul style="list-style-type: none"> • Établir un plan d'embellissement des parcs et lieux municipaux.
31	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'expérience de fréquentation de la promenade (ajout de musique sur le site).
32	<ul style="list-style-type: none"> • Installer une toilette fixe saisonnière près du site du marché public.
33	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir ouvertes à l'année les toilettes publiques du chalet principal du secteur de l'Anse.

ORIENTATION 3: CHANTIER ENVIRONNEMENTAL	
OBJECTIF 1: DÉVELOPPER DES INITIATIVES INNOVANTES, EN COLLABORATION AVEC LES CITOYENS	
ACTIONS	
34	<ul style="list-style-type: none"> Finaliser la politique et le plan d'action du comité environnement et le rendre public.
35	<ul style="list-style-type: none"> Maintenir notre participation à Mission 1000 tonnes.
36	<ul style="list-style-type: none"> Supporter la continuité du Jardin communautaire et du Parc fruitier.
OBJECTIF 2 : AGIR POSITIVEMENT SUR L'IMPLANTATION DE PROJETS D'HABITATION À CARACTÈRE ÉCOLOGIQUE	
ACTIONS	
37	<ul style="list-style-type: none"> Analyser les sites potentiels pouvant accueillir un quartier résidentiel écologique dans la municipalité.
38	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place une réglementation municipale et des actions concrètes pour favoriser la construction ou la rénovation d'habitation écologique.
OBJECTIF 3 : AGIR CONTRE L'ÉROSION DES BERGES ET LA PROPRETÉ DE LA PLAGE	
ACTIONS	
39	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre le projet avec le MSP et la firme AECOM concernant le plan d'intervention pour améliorer la préservation des berges et protection des maisons et infrastructures municipales et assurer la propreté et l'accès à la plage de l'Anse-aux-Coques.

Nancy Bérubé

Nancy Bérubé

Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

4 février 2021